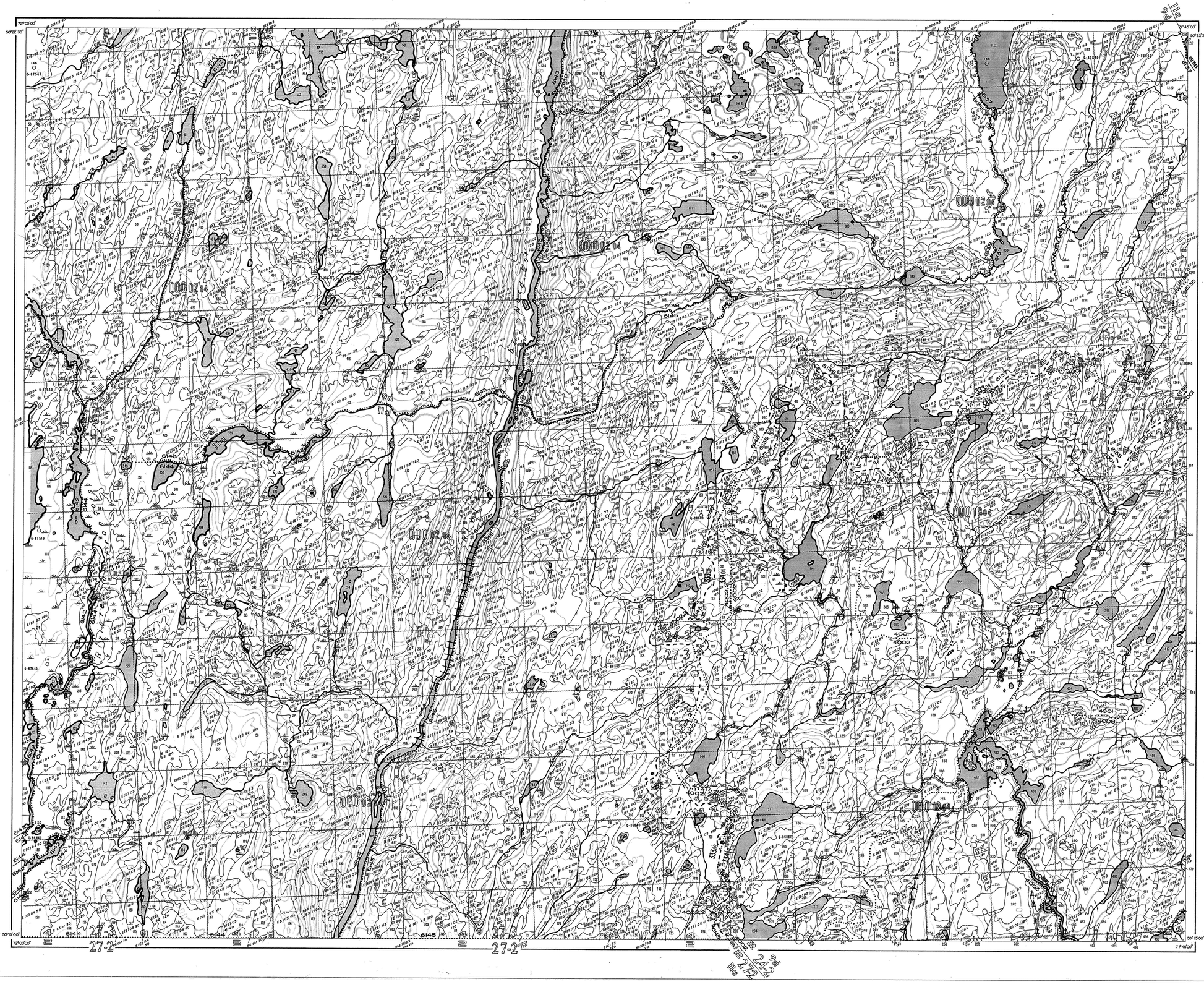

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pin gris et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
(plantation)
Pessière
— — (la pessière noire et/ou l'épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pin rouge (qui occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya?)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze laricin)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus résineux intolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
— — — — — — avec sapin
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peupleraie avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Cédrière rouge résineux
Erablières résineux
Mélange de feuillus intolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — à bouleaux blancs/jaunes
— — — d'essences tolérantes
— — — sur station humide
(plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peupleraie
Cédrière rouge
Erablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — de bouleau jaune
— — — de peuplier
— — — de pin rouge hybride
— — — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % — ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
	70-30 (ans)	30-70 (ans)
	80-30	30-80
	90-30	30-90
	100-30	30-100
	100-50	50-100
	120-70	70-120

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Jeune (jeune indéterminé): Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux (vieux indéterminé): Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges certaines de 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ	50m	17m	10m	7m	5m	3m
HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	curvin
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 et plus	e
Superficie notoirement de pierres	> 25%	p

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

R C3 c60 D1 — résineux, classe de pente, classe d'âge, groupe de l'origine, origine
R C3 c60 D1 — résineux, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. ST-ING. FOR. - CONSULTANTS FORESTIERS DGR INC. (105 24-2)
SIGNATURE: Jean-Pierre Chenevert
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. ST-ING. FOR. - RÉAL'S MERCIER & ASS. (110 27-3)
SIGNATURE: Réal Mercier

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 27-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: *
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 02 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 3330 *
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 90900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4002 *
Région écologique: 11 G *
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 260 MARIA-CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986-87; Année de publication: 1988-89; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/5/87
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-9	22-L12	22-L11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-8	22-L5	22-L6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-1	22-L4	22-L3	

22 L/5 S.O.